



## Mes enfants veulent de l'argent que je ne possède pas si je signi

Par **anduzienne**, le **04/11/2014** à **22:44**

mes enfants suite au décès de leur père, qui était artiste peintre et avait pour lui une maison qui lui servait pour peindre et habiter, a été vendue.  
j'ai ma maison et une boutique qui me sert de retraite.

nous avons fait une donation au dernier des deux vivants.

aujourd'hui mon gendre me menace de poursuites judiciaires car je pensais pouvoir (n'ayant actuellement que de quoi vivre) leur laisser un partage équitable.

mon nota

Par **Legalacte**, le **05/11/2014** à **17:48**

Bonjour,

Si votre mari avait des biens immobiliers, c'est un Notaire qui a dû faire la succession, donc ce point est à voir avec lui.

Si vous aviez fait une donation au dernier vivant, vos enfants ont hérité de la nue propriété des bien immobiliers et vous de l'usufruit.